

Espagne

Ce guide est destiné aux entreprises de commerce électronique qui vendent en ligne via des boutiques en ligne ou sur des places de marché.

Taux de TVA standard

Le taux de TVA standard en Espagne en 2023 est de 21%.

TVA Taux réduit

10%

Certains produits et services sont éligibles au tarif réduit spécial, notamment:

- Nourriture.
- Produits pharmaceutiques.
- Restauration et service traiteur.
- Hébergement à l'hôtel.

4%

Certains produits et services sont éligibles au tarif réduit spécial, notamment:

- Nourriture.
- Livres.
- Journaux et périodiques.

Voir le résumé des taux de [TVA de l'UE](#).

Seuils

A partir du 1er juillet 2021, les seuils de vente à distance ont été supprimés et remplacés par un seuil unifié de EUR 10,000 pour tous les membres de l'UE.

En d'autres termes, la TVA devrait être facturée au taux de TVA du pays de résidence du client par les entreprises dont le chiffre d'affaires transfrontalier imposable annuel est supérieur à EUR 10,000.

TVA déductible

Si des biens ou des services ont été utilisés pour effectuer des livraisons imposables en Espagne, la TVA sur les factures d'intrants pourrait être créditée. Les exemples comprennent:

- TVA payée lors du dédouanement avec votre numéro EORI.
- TVA payée aux fournisseurs espagnols.

Procédure d'inscription

Lorsqu'une entreprise a l'obligation de s'immatriculer, les propriétaires seront tenus de remplir et de soumettre un formulaire d'immatriculation à la TVA, accompagné de pièces justificatives.

Tous les documents doivent être apostillés et traduits en espagnol par un traducteur agréé de la liste spéciale approuvée par l'administration fiscale espagnole

- Certificat de constitution ou extrait du registre du commerce.
- Si la société nomme un agent fiscal local ou un représentant fiscal, une lettre d'autorisation ou une procuration l'est.

Représentant fiscal

Les sociétés assujetties établies en dehors de l'Union européenne sont tenues de désigner des représentants fiscaux afin d'effectuer toutes les formalités liées à l'immatriculation à la TVA et au dépôt des déclarations de TVA.

Tenir des registres

Selon les informations du site Internet de l'administration fiscale espagnole, les différents documents, sous forme papier ou électronique, seront conservés par tout moyen permettant à la partie tenue par l'obligation de garantir l'authenticité de leur origine, l'intégrité de leur contenu et leur lisibilité, ainsi que leur accès immédiat par

l'administration fiscale sauf pour des raisons dûment justifiées. Cette obligation peut être remplie par l'utilisation de moyens électroniques.

Lorsque les factures reçues ou émises concernent des acquisitions pour lesquelles des montants de Taxe sur la Valeur Ajoutée ont été supportés et dont la déduction fait l'objet d'un délai de régularisation, lesdites factures devront être conservées pendant le délai de régularisation correspondant et les quatre années suivantes.

Date de paiement de la TVA

Les paiements périodiques de TVA sont dus sur une base trimestrielle ou mensuelle.

La TVA due doit être payée avant le 20 jour (sauf pour le quatrième trimestre ou décembre – 30 janvier) du mois suivant la période.

Dépôt des déclarations de TVA

Un contribuable doit transmettre les déclarations de TVA à l'Agencia Tributaria par voie électronique. La plate-forme LOVAT prend en charge la soumission numérique.

La période d'imposition est d'un mois (uniquement pour les entrepreneurs individuels, professions libérales, sociétés et personnes morales réalisant un chiffre d'affaires supérieur à €6,010,121.04) ou d'un trimestre. Les déclarations de TVA doivent être déposées par voie électronique avant le 20 du mois suivant la période (sauf pour le trimestre IV ou décembre – 30 janvier).

Le dépôt de la déclaration de TVA annuelle est dû le 30 janvier.

Les entreprises peuvent également suivre les délais sur le [portail Lovat](#).



